

RCS : MELUN Code greffe : 7702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00317 Numéro SIREN : 837 477 975 Nom ou dénomination : 4M Transports

Ce dépôt a été enregistré le 15/01/2024 sous le numéro de dépôt 618



S.A.S.U 4M Transports

Société par Action Simplifiée à Unipersonnelle au Capital de 14.000 Euros

837 477 975 R.C.S. Melun – APE : 4941B.

~~~~~

### **Siège social**

19, Route D'Estrees  
77126 EGLIGNY

~~~~~

ETATS COMPTABLES & FISCAUX EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2022

Certifié conforme le 31/12/2023

4 M TRANSPORTS SASU
19 Route D'estrees, 77126 EGLIGNY
Siret : 837 477 975 rcs Melun
☎ 06 03 68 42 97
Capital 14000



Désignation de l'entreprise : Société 4M Transports S.A.S.U.		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2	
Adresse de l'entreprise 19 Route D'Estreées 77126 EGLIGNY		Durée de l'exercice précédent* 1 2	
Numéro SIRET* 8 3 7 4 7 7 9 7 5 0 0 0 1 0		Néant *	
		Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 2	
		N-1 3 1 1 2 2 0 2 1	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
Frais d'établissement * AB		AC	
Frais de développement * CX		CQ	
Concessions, brevets et droits similaires AF		AG	
Fonds commercial (1) AH		AI	
Autres immobilisations incorporelles AJ		AK	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
Terrains AN		AO	
Constructions AP		AQ	
Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS	
Autres immobilisations corporelles AT		4 262 AU 2 092 2 170 20 739	
Immobilisations en cours AV		AW	
Avances et acomptes AX		AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
Autres participations CU		CV	
Créances rattachées à des participations BB		BC	
Autres titres immobilisés BD		BE	
Prêts BF		BG	
Autres immobilisations financières* BH		8 623 BI 8 623 8 623	
TOTAL (II) BJ		12 885 BK 2 092 10 793 29 362	
Matières premières, approvisionnements BL		BM	
En cours de production de biens BN		BO	
En cours de production de services BP		BQ	
Produits intermédiaires et finis BR		BS	
Marchandises BT		BU	
Avances et acomptes versés sur commandes BV		40 BW 40 40	
Clients et comptes rattachés (3)* BX		57 066 BY 57 066 70 717	
Autres créances (3) BZ		933 CA 933 8 893	
Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE	
Disponibilités CF		84 408 CG 84 408 29 149	
Charges constatées d'avance (3)* CH		CI	
TOTAL (III) CJ		142 447 CK 142 447 108 800	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
Primes de remboursement des obligations (V) CM			
Ecart de conversion actif* (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		155 331 IA 2 092 153 239 138 161	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à mode d'un an des immobilisations financières nettes CP 0	
(3) Part à plus d'un an :		CR	
Classe de réserve de propriété *		Stocks Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cepit Quatu

Désignation de l'entreprise : Société 4M Transports S.A.S.U.

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :14.000.....)	DA	14 000	14 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 400	1 400
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(7 378)	17 909
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	32 072	(25 287)
	Subventions d'investissement	DJ		
Autres fonds propres	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DI	40 093	8 022
	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Provisions pour risques et charges	Avances conditionnées	DN	33 750	38 000
	TOTAL (II)	DO	33 750	38 000
	Provisions pour risques	DP		
DETTES (4)	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	12 045	18 000
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	7 789	6 069
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	11 561	14 757
	Dettes fiscales et sociales	DY	47 986	53 313
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Compte régul.	Autres dettes	EA	14	
	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)		EC	79 396	92 139
Écarts de conversion passif * (V)		ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	153 239	138 161
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
	{ Ecart de réévaluation libre	ID		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	79 396	74 139
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		Exercice N					Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens* services*	FD		FE		FF		
		FG	436 556	FH		FI	436 556	419 262
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	436 556	FK		FL	436 556	419 262
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	44 118	41 699
	Autres produits (1) (11)					FQ	1	5
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	480 675	460 966
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	177 711	160 016
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	146 883	176 215
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	2 610	2 585
	Salaires et traitements*					FY	74 639	81 547
	Charges sociales (10)					FZ	36 189	47 833
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	1 497	1 216
						GB		
						GC		
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GD		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE		
	Autres charges (12)					GF	121	1
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GG	439 650	469 413
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	41 024	(8 447)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	14	144
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	14	144
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	9 546	102
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	9 546	102
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(9 532)	42
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	31 493	(8 405)

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise : Société 4M Transports S.A.S.U.

Néant *

		Exercice N		Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	18 800	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	18 800	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	135	16 882
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	18 086	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	18 221	16 882
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	579	(16 882)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)		HL	499 489	461 109
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	467 417	486 396
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	32 072	(25 287)
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP	47 536	61 228
	{ - Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IX		
	{ Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	{ Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	44 118	41 699
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	53	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		
		obligatoires	A9	
		dont cotisations Madelin	A7	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
Cession immo				18 800
VNC Immo cédées		18 086		
Amendes et pénalités		135		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures		Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012.

Désignation de l'entreprise : Société 4M Transports S.A.S.U.

Néant

*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou équivalent d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	1.9	]		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1	]		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		[Dont Composants	M2	]		KP		KQ		KR
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants	M3	]		KS		KT		KU
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV		KW		KX		
		Matériel de transport *				KY	21 500	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	762	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes						LK		LL		LM	
	TOTAL III						LN	22 262	LO		LP	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T
		Autres participations						8U		8V		8W
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S		
Prêts et autres immobilisations financières						1T	8 623	1U		1V		
TOTAL IV						1Q	8 623	1R		1S		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							30 885	0G		0H		0J
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou résiliation service ou résiliation d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4 Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV		LW		IX	
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF	
			Inst. gales, agencets et am. des constructions			IS		MG		MH		MI
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK		ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers			IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport			IV		MP	18 000	MQ	3 500	MR	3 500
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT	762	MU	762
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III				IY		NG	18 000	NH	4 262	NI	4 262
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations				1Ø		ØX		ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés				11		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières				12		2E		2F	8 623	2G	8 623
	TOTAL IV				13		NJ		NK	8 623	2H	8 623
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				14		ØK	18 000	ØL	12 885	ØM	12 885	

Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 2

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : Société 4M Transports S.A.S.U.

Neant X *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société 4M Transports S.A.S.U.

Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6D
		- corporelles	6E	6F	6H
		- titres mis en équivalence	02	03	05
		- titres de participation	9U	9V	9X
		- autres immobilisa- tions financières (1)*	06	07	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	0T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : Société 4M Transports S.A.S.U.

Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US
	Autres immobilisations financières	UT	8 623	UV	0	UW
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA				
	Autres créances clients	UX	57 066	57 066		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie *) UO	ZI				
	Personnel et comptes rattachés	UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ				
	Etat et autres	VM				
	collectivités	VB	82	82		
	publiques	VN				
	Divers	VP	852	852		
	Groupe et associés (2)	VC				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR				
	Charges constatées d'avance	VS				
	TOTAUX	VT	66 622	VU	57 999	VV
REVENUS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF				

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
REVENUS	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y					
	Autres emprunts obligataires (1)	7Z					
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	VG	à 1 an maximum à l'origine	12 045	12 045		
		VH	à plus de 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A					
	Fournisseurs et comptes rattachés	8B		11 561	11 561		
	Personnel et comptes rattachés	8C		8 819	8 819		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D		8 621	8 621		
	Etat et autres	8E					
	collectivités	VW	Impôts sur les bénéfices	30 128	30 128		
	publiques	VX	Taxe sur la valeur ajoutée				
		VQ	Obligations cautionnées	419	419		
		VQ	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J					
	Groupe et associés (2)	VI		7 789	7 789		
REVENUS	Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K		14	14		
	Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	Z2					
	Produits constatés d'avance	8L					
	TOTAUX	VY		79 396	VZ	79 396	
	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ			(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		10 205	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : Société 4M Transports S.A.S.U.		Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31/12/2022					
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				WA	32 072
Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés			WB					
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne 11 dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE					
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)	WG					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA	(Part des loyers dépensée de réintégration (art. 239 septies D))	RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre I.1)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX					135
	Amendes et pénalités	WJ	135	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*			XY					
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)			17					
	Quote-part	WI	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	1,7					
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'IR)			18	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *			- Plus-values nettes à court terme			WN		
				- Plus-values soumises au régime des fusions			WO		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)				XR					
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé		DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du CGI)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		
						Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	MS		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage				Y1					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage				Y3					
				TOTAL I	WR	32 207			
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				WS	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *				WT					
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réint. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)				WU					
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR)			WV		
				- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01/01/2007)			WH		
				- imposées aux taux de 19 %			WP		
				- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures			WW		
				- imputées sur les déficits antérieurs			XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %			I6					
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*			WZ					
	Régime des sociétés mères et des filiales *			(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations			2A		
	Produit net des actions et parts d'intérêts :						XA		
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)			ZX					
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.				ZY					
Majoration d'amortissement *				XD					
Mesures d'incitation	Entreprises nouvelles (prise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 septies	I2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 septies A)	I5	XF		
	Zone franche d'investissement	OV	Sociétés d'investissement immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la dette (art. 44 terdecies)	PA			
	Zone franche d'activité - TE (art. 44 octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC			
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 septdecies)	PP	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB	Z. de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)	PC			
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)			XS					
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	Créancier dégage par le report en arrière du déficit	ZI				
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage				Y2					
III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II				XH	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables			bénéfice (I moins II)	XI	32 207				
			déficit (II moins I)	XJ					
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*			ZI						
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*			XL	32 207					
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)			XN	0	XO				

Désignation de l'entreprise : Société 4M Transports S.A.S.U.		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	53 625	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter		
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	32 207	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	21 418	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	21 418	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9I	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A :		ligne W1	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : Société 4M Transports S.A.S.U.										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	17 909	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB				
						- Autres réserves	ZD				
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	OD	(25 287)		Dividendes		ZE				
					Autres répartitions		ZF				
	Prélèvements sur les réserves	OE			Report à nouveau		ZG	(7 378)			
TOTAL I		OF	(7 378)	(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II		ZH	(7 378)		
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
Exercice N :											
Exercice N-1 :											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			VQ						
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS						
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT						
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ	29 138		25 623			
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	5 854		5 935			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	111 890		144 657			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	146 883		176 215			
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFH, CVAE				YW	390		391			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS			9Z	2 220		2 194			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				VX	2 610		2 585			
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY	210 106		168 452			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	63 470		61 972			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2022)*				QB						
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				QS						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	%		%			
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP									
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au C.G.I.)										
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG						
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH							
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL			
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO			
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : Société 4M Transports S.A.S.U.

Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *	Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①	②	③	④	⑤	⑥
1 Matériel de tran	18 000		928		17 072
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
	⑦	⑧	⑨	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	⑪
1	18 800	1 728	1 728				
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13 Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés			+				
14 Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés			+				
15 Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale			+				
16 Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée			+				
17 Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice							
18 Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme							
19 Divers (détail à donner sur une note annexe)*							
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)			1 728				
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)							
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪							
			(A)	(B)	(ventilation par taux)		(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société 4M Transports S.A.S.U.

$$N_{\text{plant}} \times \text{X}^*$$

A ELÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
TOTAL 1					

Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
		N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée	N-3			
	différente (art. 39 quaterdecies	N-4			
	1 ^{er} et 1 ^{er} quater du CGI)	N-5			
	(à préciser) au titre de :	N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise :
 Société 4M Transports S.A.S.U.
 Néant X *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
 ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12,8 % ②
 Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *
 Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
	N-1			
	N-2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 % ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
①		②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
	N-1					
	N-2					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

(sens unique obligatoire
régime TVA au code
général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : Société 4M Transports S.A.S.U.

Néant ☒ *

I

SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 + ligne 6)	7					

II

RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Déclaration de l'entreprise : Société 4M Transports S.A.S.U.		Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/01/2022 et clos le : 31/12/2022			
Durée en nombre de mois		1	2
Effectif moyen du personnel * :			
dont apprentis		YP	3
dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises			
OA	436 556	Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	
OK		Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	
OL	1 728	Retractions de frais inscrites au compte de transfert de charges	
OT		TOTAL 1	
OX	438 284	II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée	
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)			
OH	1	Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	
OE		Subventions d'exploitation reçues	
OF		Variation positive des stocks	
OD		Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	
OI	44 118	Remises sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	
XT		TOTAL 2	
OM	44 118	III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)	
Achats			
ON	179 668	Variation négative des stocks	
OQ		Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	
OR	68 251	Loyers et redevances, à l'exception de ceux affectés à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	
OS		Taxes déductibles de la valeur ajoutée	
OZ		Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	
OW	121	Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	
OU		Fraction déductible de la valeur ajoutée des locations aux aménagements affectés à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	
OY		Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	
OJ	248 041	TOTAL 3	
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée		OG	234 362
V- Coûtation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les formulaires et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s			
SA	234 362	Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE	
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	x
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	438 284
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	3
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	01/01/2022
		GZ	31/12/2022
Date de cessation		HR	

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET 8 3 7 4 7 7 9 7 5 0 0 0 1 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société 4M Transports S.A.S.U.

ADRESSE (voie) 19 Route D'Estrees

CODE POSTAL 77126 VILLE EGLIGNY

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mr Nom patronymique CHARABIE Prénom(s) Marc Fulbert
 Nom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 100
 Naissance : Date 100474 N° Département 971 Commune POINTE A PITRE Pays FR
 Adresse : N° 19 Voie Rue d'Estrees
 Code postal 77126 Commune EGLIGNY Pays FR

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire
art. 18 de l'ann. III du C. G. C.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET 8 3 7 4 7 7 9 7 5 0 0 0 1 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société 4M Transports S.A.S.U.

ADRESSE (voie) 19 Route D'Estrees

CODE POSTAL 77126 VILLE EGLIGNY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Société 4M Transports S.A.S.U.

19 Route D'Estrees

77126 EGLIGNY

SOMMAIRE

	Pages
- <i>Bilan actif-passif</i>	2 et 3
- <i>Compte de résultat</i>	4 et 5
- <i>Annexe</i>	6 à 9
 <i>DOSSIER FISCAL</i>	
- <i>Liasse 2065</i>	10 et 11
- <i>Liasse 2050 à 2059-F</i>	12 à 30

BILAN ACTIF

	Exercice N 2022-2023		Exercice N-1 2021-2022		Exercice N-2 2020-2021	
	Actif	Actif immobilisé ou immobilisations à long terme	Actif	Actif	Actif	Actif
ACTIF						
Capital souscrit non appelé (1)						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles	4 262	2 092	2 170	20 739	-18 569	-89,54
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence						
Autres participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	8 623		8 623	8 623		
Total II						
Stocks et en cours						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes	40		40	40		
Créances (3)						
Clients et comptes rattachés	57 066		57 066	70 717	-13 652	-19,30
Autres créances	933		933	8 893	-7 960	-89,50
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	84 408		84 408	29 149	55 258	189,57
Charges constatées d'avance (3)						
Total III						
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (II+III+IV+V+VI)						

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0

CABINET FIDELIA Consulting

BILAN PASSIF

PASSIF		31/12/2019	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 14 000)	14 000	14 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	1 400	1 400		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	-7 378	17 909	-25 287	-141.20
	Résultat de l'exercice (calculé sur acte)				
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I				
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées	33 750	38 000	-4 250	-11.19
	Total II				
DETTES (I)	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
Capitales de Régularisation	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	12 045	18 000	-5 955	-33.08
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	7 789	6 069	1 720	28.33
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 561	14 757	-3 196	-21.66
	Dettes fiscales et sociales	47 986	53 313	-5 326	-9.99
Capitales de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	14		14	
	Produits constatés d'avance (1)				
Capitales de Régularisation	Total IV				
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL II + III + IV + V					

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

79 396

74 139

COMPTE DE RESULTAT

	2019	2018	2017	2016	2015
Produits d'exploitation (1)					
Ventes de marchandises					
Production vendue de biens					
Production vendue de services	436 556	436 556	419 262	17 294	4.12
Chiffre d'affaires NET					
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges		44 118	41 699	2 419	5.80
Autres produits		1	5	-4	-87.50
Total des Produits d'exploitation					
Charges d'exploitation (2)					
Achats de marchandises					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements		177 711	160 016	17 695	11.06
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)					
Autres achats et charges externes *		146 883	176 215	-29 332	-16.65
Impôts, taxes et versements assimilés		2 610	2 585	25	0.96
Salaires et traitements		74 639	81 547	-6 908	-8.47
Charges sociales		36 189	47 833	-11 644	-24.34
Dotations aux amortissements et dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		1 497	1 216	281	23.11
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations					
Dotations aux provisions					
Autres charges		121	1	120	NS
Total des Charges d'exploitation					
I - Résultat d'exploitation (I-II)					
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	2022	2021	2022	2021
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	14	144	-129	-90.07
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	9 546	102	9 444	NS
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)				
3. Résultat courant avant impôts (II-II+III+IV+V)				
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	18 800		18 800	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	135	16 882	-16 747	-99.20
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	18 086		18 086	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+II+V+VII)				
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)				
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)				

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

47 536 61 228

Société 4M Transports S.A.S.U.

19 Route D'Estrees

77126 EGLIGNY

ANNEXE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

CABINET FIDELIA Consulting

80 RUE DU 8 MAI 1945

92000 NANTERRE

01 47 21 53 30

CABINET FIDELIA Consulting

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

PREAMBULE:

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 153 239.21 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 436 556.40 Euros et dégageant un bénéfice de 32 071.52 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de transport	21 500		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	762		
TOTAL	22 262		
Prêts, autres immobilisations financières	8 623		
TOTAL	8 623		
TOTAL GENERAL	30 885		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de transport		18 000	3 500	3 500
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			762	762
TOTAL		18 000	4 262	4 262
Prêts, autres immobilisations financières			8 623	8 623
TOTAL			8 623	8 623
TOTAL GENERAL		18 000	12 885	12 885

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de transport	1 523	1 243	1 059	1 707
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		385		385
TOTAL	1 523	1 628	1 059	2 092
TOTAL GENERAL	1 523	1 628	1 059	2 092

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	1 243				
Matériel de bureau informatique mobilier	385				
TOTAL	1 628				
TOTAL GENERAL	1 628				

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	8 623	0	8 623
Autres créances clients	57 066	57 066	
Taxe sur la valeur ajoutée	82	82	
Divers état et autres collectivités publiques	852	852	
TOTAL	66 622	57 999	8 623

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes et crédit à 1 an maximum à l'origine	12 045	12 045		
Fournisseurs et comptes rattachés	11 561	11 561		
Personnel et comptes rattachés	8 819	8 819		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 621	8 621		
Taxe sur la valeur ajoutée	30 128	30 128		
Autres impôts taxes et assimilés	419	419		
Groupe et associés	7 789	7 789		
Autres dettes	14	14		
TOTAL	79 396	79 396		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	10 205			

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	852
Total	852

Charges à payer

Société 4M Transports S.A.S.U.

19 Route D'Estrees

77126 EGLIGNY

DOSSIER FISCAL

CABINET FIDELIA Consulting

80 RUE DU 8 MAI 1945

92000 NANTERRE

01 47 21 53 30

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012022	et clos le	31122022	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
Société 4M Transports S.A.S.U.		19 Route D'Estrees	
SIRET	8 3 7 4 7 7 9 7 5 0 0 0 1 0	77126 EGLIGNY	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées Transports de marchandises Poids lourds Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		0	Déficit
Bénéfice imposable à 15%	0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A			
Entreprises nouvelles, art. 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		Autres dispositifs	
Société d'investissement immobilier cotée		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies			
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W					

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

- 1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre
- 2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée
- 3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI x NON Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des classes fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
CABINET FIDELIA Consulting 80 RUE DU 8 MAI 1945 92000 NANTERRE		Tél: 01 47 21 53 30	
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Date:	Lieu:
		Qualité et nom du signataire:	Président
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Signature	CHARABIE Marc Fulbert
Examen de conformité fiscale (ECF)			

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)							c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							d
Montant des distributions							e
autres que celles visées en (a)							f
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)							g
							h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)							i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							j
Montant des revenus répartis (5)							Total (a à h)

J	REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	
18	
19	
20	
21	
22	
23	
24	
25	
26	
27	
28	
29	
30	
31	
32	
33	
34	
35	
36	
37	
38	
39	
40	
41	
42	
43	
44	
45	
46	
47	
48	
49	
50	
51	
52	
53	
54	
55	
56	
57	
58	
59	
60	
61	
62	
63	
64	
65	
66	
67	
68	
69	
70	
71	
72	
73	
74	
75	
76	
77	
78	
79	
80	
81	
82	
83	
84	
85	
86	
87	
88	
89	
90	
91	
92	
93	
94	
95	
96	
97	
98	
99	
100	

[illegible]

K	DIVERS
---	--------

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)			
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À	0 %	15 %	19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS
---	--

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

S.A.S.U. 4M TRANSPORTS

Société par actions simplifiées unipersonnelle au Capital de 14.000 Euros

837 477 975 R.C.S MELUN – APE : 4941 B

Siège social

19 route d'Estrées
77126 EGLIGNY

Résolution d'affectation du résultat

Exercice clos le 31/12/2022

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 32 072€uros de la manière suivante :

ORIGINE :

- Résultat de l'exercice :	32 072 euros

Soit un bénéfice de	32 072 euros

AFFECTATION :

- Report à nouveau :	32 072 euros

	32 072euros

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

.....
Le 30 septembre 2023

Monsieur Marc CHARABIE
Actionnaire unique – Président
4 M TRANSPORTS SASU
19 Route D'estrées 77126 Egligny
Siret : 837 477 975 rcs Melun
☎ 06-03 58 42 97
capital 14000

S.A.S.U. 4M TRANSPORTS

Société par actions simplifiées unipersonnelle au Capital de 14.000 Euros

837 477 975 R.C.S MELUN – APE: 4941 B

Siège social :

19 route d'Estrées
77126 EGLIGNY

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois,
Le trente septembre à dix-sept heures.

L'associé unique et président de la société 4M TRANSPORTS, a pris les décisions suivantes :

- Affectation du résultat,

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 32 072 euros de la manière suivante :

ORIGINE :

- Résultat de l'exercice :	32 072 euros

Soit un bénéfice de	32 072 euros

AFFECTATION :

- Report à nouveau :	32 072 euros

	32 072 euros

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associé Unique.

Monsieur Marc CHARABIE

Actionnaire unique – Président

4 M TRANSPORTS SASU
19 Route D'estrée 77126 Egligny
Siret : 837 477 975 rcs Melun
☎ 06 03 58 42 97
capital 14000